RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 7 juin 2007

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : Gaz Métro – 4, Document 1, page 46

Préambule :

« La capacité de vaporisation prévue de chacun des projets de terminaux méthaniers actuellement en développement est d'environ 500 000 MMBtu par jour (527 528 GJ/jour). Cette quantité est supérieure à la demande minimale de la clientèle de Gaz Métro en été et inférieure à la demande de pointe d'hiver ».

Questions :

22.1 Veuillez indiquer quelle est la demande minimale de la clientèle de Gaz Métro en été.

22.2 Veuillez indiquer quelle est la proportion de cette demande minimale que Gaz Métro pourrait être disposé à approvisionner par le GNL en provenance du ou des terminaux méthaniers au Québec.

Réponses :

22.1 Selon le dossier tarifaire 2008, la demande quotidienne minimale pour la clientèle continue s'élève à 9 332 10^3m^3 (353 583 GJ).

22.2 Il est important de faire une distinction entre le flot physique et le flot contractuel. Si un des projets de terminal méthanier était en fonction à sa pleine capacité de 527 528 GJ/jour,il est alors certain que l'ensemble de la clientèle serait physiquement desservi par le gaz en provenance dudit terminal et ce, que Gaz Métro ait contracté pour cet approvisionnement ou non.

Le flot contractuel du gaz sera fonction des quantités contractées par Gaz Métro ainsi que des choix d'approvisionnement qui auront été faits par sa clientèle. La décision quant à la quantité d'approvisionnement de GNL que Gaz Métro contractera ne dépendra donc pas de la demande minimale de la clientèle.

Tel que mentionné à la pièce Gaz Métro-4, document 1, section 8, page 52, si une quantité supérieure à la demande est livrée en franchise et que cette quantité provient du GNL contracté par Gaz Métro et des livraisons en franchise des clients en achat direct, Gaz Métro devra être en mesure de rediriger le gaz vers Dawn pour les besoins

d'injection. Ainsi, pour faire face à cette éventualité, Gaz Métro devra détenir des contrats de transport entre GMi-EDA et Dawn (direction ouest).

La quantité de gaz que Gaz Métro est disposée à contracter est fonction des besoins annuels de la clientèle en gaz de réseau et non pas de la consommation minimale de l'ensemble de sa clientèle. Les outils d'équilibrage permettent de réconcilier le profil d'achat et le profil de consommation. Cette situation ne devrait pas être modifiée par l'arrivée du GNL.

Tel que précisé à la preuve, le choix des clients à livrer en franchise sera un élément important dans l'évaluation du plan d'approvisionnement.